

La "Gaule Plaisantine" en assemblée générale

C'était vendredi soir à Beaumarchès



La "Gaule Plaisantine" en assemblée générale

C'est par un instant de recueillement demandé à la mémoire de Jean-Marie Baptiste que le président Alain Machat ouvrait l'assemblée générale de l'association plaisantine. à ses côtés René Loubet, président de la fédération départementale, Christian Laluby, le trésorier de la "Gaule", Jacques Ladevèze, maire-adjoint de Plaisance, Gérard Castet, maire de Beaumarchès conseiller départemental du canton.

Comme le font les pompiers, elle "tourne" dans les villages environnants lors de la présentation de ses résultats.

Il poursuivait en adressant des remerciements à tous ceux qu devaient l'être, puis annonçait son retrait du poste où pendant dix ans, il avait œuvré à la mise en place des ateliers pêche nature, à des animations pour les pêcheurs en herbe, à l'extension des baux de pêche.

Ceci dit, il présente un rapport moral qualifié de normal avec un lot de péripéties qu'il a fallu résoudre au fil de la saison.

Christian Laluby enchaîne avec un rapport financier où la balance recettes dépenses dégage un solde de 254 €.

La Gaule Plaisantine c'est 621 cartes en 2018 (- 40), des ateliers pêche nature, des séquences pêche avec les centres de loisirs, la journée nationale de la pêche à Préchac, quatorze concours avec les sociétés ou villages voisins.

C'est aussi l'empoisonnement de 500 kg de poissons blancs et de carnassiers, de 710 kg de salmonidés pour une somme de 5.571 €.

La Gaule Plaisantine, c'est aussi 75 kms en linéaire de cours d'eau et 52 ha de plans d'eau de baux de pêche, importants car ils sont les fondements de la pêche loisir.

Pour 2019, les parcours spécifiques sont maintenus, de même que les réserves et les interdictions de pêche, les empoisonnements prévus en poissons blancs carnassiers et salmonidés atteindront 6.326 € .

Une dizaine de concours sont déjà inscrits, les ateliers pêche nature aussi de même que les moments de convivialité. Alain Machat quitte la société de pêche, il est remplacé par Michel Eymery.

Olivier Lasportes, vice-président, invitera, dans les jours à venir, le conseil d'administration pour constituer le nouveau bureau.



Une assistance conséquente lors de l'assemblée



Dans la salle des fêtes de Beaumarchès